

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 688 34 30
<http://www.swisstribune.org/>

Recommandé
Tribunal Cantonal
Rue des Augustins 3
Case postale 1654
1701 Fribourg

Estavayer-le-Lac, le 25 février 2020

http://www.swisstribune.org/doc/200225DE_TC.pdf

RECOURS

Mesdames, Messieurs

J'ai reçu l'ordonnance¹ ci-jointe du Président du Tribunal de la Broye Jean-Benoît Meuwly. J'ai demandé au Juge Jean-Benoît Meuwly de se récuser² pour des motifs très graves. Ils sont décrits dans mon courrier daté du 29 janvier 2020 avec ses annexes dont notamment mon recours³ daté du 23 janvier 2020 adressé au Tribunal Cantonal.

Je lui également donné une copie de l'enregistrement qui montre les agissements d'une organisation criminelle qui explique le contenu de la demande d'enquête parlementaire. Cet enregistrement est mis ici en annexe.

Jean-Benoît MEUWLY sait qu'on se connaît de longue date et qu'il est partie prenante dans cette affaire de crime organisé. Il a systématiquement donné des avantages aux professionnels de la loi en violant mes droits fondamentaux. D'ailleurs plusieurs documents rendus public l'attestent dont ceux accessibles sur le lien internet suivant :

<http://www.swisstribune.org/2/f/new.html>

De son auto-jugement sur sa demande de récusation

Il décide de s'auto-juger sur sa propre demande de récusation en occultant notamment le fait qu'il sait qu'il y a :

1. Une plainte pénale contre organisation criminelle
2. Déni de justice permanent lié à la violation de l'accès à des Tribunaux neutres et indépendants
3. Violation du droit d'être représenté par son avocat
4. Une plainte LP pour récupérer l'argent qu'il m'a volé en me violant l'accès à des Tribunaux indépendants
5. Je fais l'objet de menaces de mort, ce qui est cette fois intolérable

¹ http://www.swisstribune.org/doc/200210JM_DE.pdf

² http://www.swisstribune.org/doc/200129DE_JM.pdf

³ http://www.swisstribune.org/doc/200123DE_TC.pdf

Il faisait partie des suspects qui ont un mobile pour me faire menacer de mort pour que je cède. Je prends ces menaces très au sérieux puisque mon PDG qui n'avait aucune raison de céder, a dû me faire chanter. Je les prend encore plus au sérieux suite à ce qu'un de mes avocats n'a plus osé me défendre suite à la contrainte qui a été exercée par le Ministère de notre Canton pour permettre à Me Foetisch d'échapper à la justice.

Au vu de ce qui précède, le Juge Jean-Benoît Meuwly fait partie maintenant des principaux suspects qui ont un mobile pour me faire menacer de mort. Je demande sa récusation et que le dossier lui soit retiré.

De sa décision de demande de mainlevée après s'être auto-jugé sur la demande de sa récusation

Le Juge Jean-Benoît ne peut ignorer les garanties de procédures.

Il décide d'accorder la mainlevée, sans même demander à l'Etat de Vaud de prendre position sur mes déterminations. Il le fait sans me donner le droit d'être entendu après avoir jugé de sa propre récusation, ce qui est arbitraire et qui viole les garanties de procédures.

Je précise que j'ai rencontré le service de l'Etat en question. Ils sont au courant de la demande d'enquête parlementaire et de son traitement par Me de Rougemont. Ils n'ont pas pris position sur le montant que l'Etat me doit et que le Conseil d'Etat pouvait déjà compenser.

Conclusion

En 1995, Me De Rougemont a expliqué que je n'aurais dû subir aucun dommage sans la violation de l'accès à des Tribunaux neutres et indépendants.

Il a expliqué que les codes de procédures, dont ceux qu'appliquent Jean- Benoît MEUWLY, n'était pas applicable, car ils ne peuvent pas prendre en compte l'intervention du Bâtonnier décrite dans la demande d'enquête parlementaire.

La plainte pénale contre organisation criminelle porte notamment sur une escroquerie commise par l'Ordre des avocats avec la complicité des magistrats qui pratiquent le déni de justice permanent.

Vu la violation de l'accès à des Tribunaux neutres et indépendants, je demande la récusation de tous les Tribunaux et l'annulation de la décision du Juge Meuwly. Dorénavant la plainte pénale contre organisation criminelle va aussi porter contre le Juge Meuwly.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : http://www.swisstribune.org/doc/200225DE_TC.pdf

Copie au : Procureur général Eric COTTIER et à la Présidente du Conseil d'Etat de Fribourg